

Prix de l'IRÉC 2015

Rapport du jury

par Robert Laplante, directeur général de l'IRÉC

Cette édition des Prix de l'IRÉC est la quinzième que nous avons le bonheur de clore avec des contributions fortes, originales. Des contributions qui renforcent notre conviction de la nécessité des Prix car le talent et la compétence des lauréats ne font aucun doute. Nous avons là des travaux qui méritent d'être salués, des auteurs qui doivent être cités en exemple et reconnus. Le travail, la persévérance aussi bien que la curiosité intellectuelle et la rigueur analytique sont des composantes essentielles de la formation et l'IRÉC est fier de reconnaître dans l'édition de cette année toutes les preuves du bien-fondé de sa mission de valorisation et de promotion des compétences.

Au fil des ans, c'est un corpus impressionnant que notre répertoire électronique des mémoires et thèses a permis de construire. Il s'agit là d'un instrument précieux pour la recherche, un instrument qui montre que les diplômés des universités québécoises savent bien se tenir à la fin pointe des connaissances dans le vaste champ de l'économie. À cet égard, le répertoire de l'IRÉC constitue aussi une formidable vitrine des compétences qui peuvent d'ores et déjà enrichir le marché du travail. L'édition de cette année le confirme encore une fois : la relève scientifique est au rendez-vous. Une relève pour qui tous les espoirs sont permis. Et à qui l'IRÉC souhaite la meilleure des chances avec la conviction que la reconnaissance d'aujourd'hui contribuera à ouvrir des perspectives, à stimuler des parcours.

Comme chaque année, la tâche du jury a été exigeante. Devant une grande variété de sujets, devant l'ampleur des travaux, il n'a pas été facile de faire le tri, d'évaluer les manuscrits et de les ordonner en fonction des critères d'une grille d'évaluation fondée sur les orientations de base et les exigences scientifiques associées à la mission de l'IRÉC. C'est néanmoins avec un plaisir et un intérêt soutenus que le jury a fait son travail.

Le jury de cette année est composé de Mme Andrée De Serres, professeure à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM, de M. Alain Noël, professeur au département de sciences politiques de l'Université de Montréal, de M. Michel P. Trudeau, économiste et secrétaire du conseil d'administration de l'IRÉC et de M. David Rolland, chercheur à Téléuniversité qui a préparé et rédigé les fiches d'analyse. J'ai agi à titre de secrétaire du comité.

Pour procéder à l'évaluation des travaux, le jury a utilisé une grille dont les principaux critères sont : l'originalité de l'objet de la recherche, la pertinence de la méthodologie, la

richesse et la maîtrise du cadre théorique, l'apport à la connaissance et enfin, l'intérêt de cet apport en relation avec la mission et les champs d'intérêt de l'IRÉC - en particulier les liens société/économie, les rapports État-Marché, les comparaisons et échanges internationaux, les transformations des entreprises et des structures de production, etc.

On l'aura compris, une pareille grille nous découpait une tâche complexe. La sélection a été établie au terme d'une délibération serrée qui a mobilisé aussi bien le sens critique que les talents de plaideur de chacun des membres du jury. Elle nous a permis d'identifier des travaux qui font honneur à la compétence de leurs auteurs en satisfaisant aux critères de rigueur qui font la crédibilité et la réputation des Prix de l'IRÉC, en plus d'enrichir le champ scientifique.

Et cette réputation, il faut le dire, est celle de l'excellence, de la plus haute exigence à l'endroit de la rigueur intellectuelle que doivent démontrer les auteurs. Cette attitude aura permis au fil des ans de souligner des contributions notables de la part des récipiendaires des Prix de l'IRÉC dont un grand nombre ont vu leurs travaux reconnus et publiés dans des maisons d'édition et des périodiques scientifiques prestigieux.

Les critères d'évaluation du jury, il faut le rappeler, ne visent pas à déterminer la valeur académique des travaux. En décernant les diplômes aux auteurs inscrits, les universités ont déjà apporté une sanction. Le jury de l'IRÉC vise plutôt à récompenser les contributions qui apportent au répertoire de l'IRÉC une valeur distinctive, aussi bien par leurs contenus spécifiques que par l'enrichissement qu'ils apportent au répertoire comme instrument de recherche et comme outil de réalisation de la mission de notre institut.

Le Prix 2015 du meilleur mémoire de maîtrise

Le Prix 2015 du meilleur mémoire de maîtrise inscrit au répertoire électronique de l'IRÉC est attribué à **M. Olivier Jacques** pour son mémoire intitulé : ***Les trois mondes des régimes fiscaux : l'économie politique du financement de l'État-providence***. Son travail a été réalisé au Département de science politique de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal sous la direction du professeur Alain Noël.

C'est un travail qui témoigne d'une remarquable maîtrise des règles de l'art que le jury a voulu honorer en lui décernant ce prix. Olivier Jacques y démontre en effet une connaissance fine des instruments d'analyse et de leurs règles d'usage. Il y fait preuve surtout d'un talent et d'une compétence remarquables pour la conduite d'une démonstration scientifique rigoureuse, soucieuse de précision et respectueuse des faits d'observation.

C'est à un sujet vaste et complexe auquel s'est attaqué Olivier Jacques, un sujet qu'il a su aborder avec une perspective originale, nécessitant une maîtrise certaine de la littérature scientifique et témoignant d'une capacité d'enquête sûre d'elle-même. Olivier Jacques a su démontrer qu'il domine son sujet suffisamment pour y définir des hypothèses de travail ouvrant des perspectives de renouvellement du questionnement dans son domaine.

Le mémoire part d'une observation qui soulève un paradoxe : les États-providence les plus généreux, aux politiques construites au fil des ans par des partis sociaux-démocrates,

ont des régimes de taxation beaucoup plus régressifs que ceux-là par lesquels se financent les États aux régimes de protection sociale moins généreux où l'on observe pourtant une taxation plus progressive.

Ce paradoxe, Jacques tentera de l'éclaircir au terme d'une revue de littérature sur l'économie politique comparée de la taxation, en prenant appui, notamment, sur les travaux d'Esping Andersen (*Three Worlds of Welfare Capitalism*). Son travail ne repose pas sur une étude de cas, mais bien plutôt sur l'exploitation d'un solide corpus documentaire, enrichi par les matériaux tirés d'une vingtaine d'entrevues réalisés auprès d'élus fédéraux.

Pour conduire son analyse et bien déterminer le poids des facteurs et variables explicatives, Olivier Jacques s'inscrit dans la tradition de Max Weber et procède par la méthode de construction idéale typique. Rigoureux, l'auteur ne manque pas de souligner les limites de son étude en ce qui concerne l'ambition théorique et reconnaît volontiers les imperfections heuristiques du cadre d'Esping Andersen dont il s'inspire. Il maintient néanmoins une ambition méthodologique convaincante, consciente de sa portée et soucieuse de ne pas la dépasser.

C'est dans la discussion des divers courants théoriques explicatifs des différences entre les divers régimes fiscaux qu'Olivier Jacques démontre un réel talent d'analyste. La discussion est menée rondement, avec une rigueur qui sert bien la construction de sa démarche analytique.

Conduit avec la pleine conscience de la complexité des phénomènes en cause, l'examen des pressions induites par la mondialisation dresse le contexte dans lequel peut se comprendre « l'interaction entre l'idéologie des partis politiques au pouvoir, le système électoral et le système de relations de travail » (p.40) qui marquent les réalités nationales et influence les choix des régimes fiscaux. Au terme d'une discussion aussi savante que bien menée, Olivier Jacques peut ensuite retenir les variables qui lui servent à définir l'idéal type de trois régimes fiscaux : le scandinave, le libéral et le conservateur.

Chaque idéal type mobilise les acteurs (État, partis politiques, classes sociales) de diverses manières et sur des enjeux contrastés. La dynamique propre à chacun crée des espaces de compromis qui découpent des positions spécifiques concernant des préférences de taxation et des orientations de régime fiscal. Avec une minutie et une maîtrise des méthodes quantitatives qui forcent l'admiration Olivier Jacques, examine, trie et mesure le poids des composantes et diverses variables déterminant ces positions. Son travail se démarque de la littérature sur le sujet « en faisant un parallèle explicite entre les régimes fiscaux et les politiques sociales qu'ils financent » (p.94). Il arrive ainsi à bien illustrer et justifier les découpages qui déterminent ces trois structures fiscales très contrastées, aux dynamiques très différentes.

Le mémoire mène une discussion convaincante sur les divers aspects de ces différences — accent mis sur la taxation du capital plutôt que sur celle du travail, taxes sur la propriété, plus ou moins forte progressivité, etc. La valeur heuristique du modèle idéal typique au fondement de sa démarche ressort clairement. Olivier Jacques peut donner une réponse qui lève un coin du voile sur le paradoxe qui a donné à son mémoire son point de départ : il

peut montrer que les variétés de capitalisme et les complexes institutionnels variés dressent des combinatoires dont les arrangements rendent bien compte des choix de financement et de redistribution propres à chaque régime et aux pays sous lesquels on peut le regrouper.

Le mémoire donne ainsi une lecture très nuancée de l'État-providence et de ses dynamiques. Les choix de protection sociale, les compromis de classe sur lesquels ils reposent de même que les orientations de dépense qu'ils servent, renvoient à des logiques qui permettent de bien saisir la nature des dilemmes et des choix de société qui se posent dans chaque contexte particulier. La comparaison, ici, permet de mieux préciser les paramètres dans lesquels se déploient les débats sociaux et les choix de politique.

Dans les débats actuels sur ce que le néolibéralisme ambiant est en train de faire subir au modèle québécois d'État-providence, le travail d'Olivier Jacques apporte un matériau précieux. C'est la raison pour laquelle le jury a choisi de lui remettre le Prix de l'IRÉC 2015.

Deux mentions d'honneur

Dans un tout autre registre, le jury tenait à souligner l'excellente tenue du mémoire de **Mme Luania Gomez Guttierrez** : *Le triple bilan comptable (« Triple bottom line »)*. *Le cas de Patagonia*. Ce mémoire a été réalisé sous la direction du professeur Daniel Clapin-Pépin à l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal.

La notion de développement durable est désormais passée dans les termes du débat public. Elle renvoie à un schéma de pensée qui combine les aspects sociaux, environnementaux et économiques du développement. C'est un schéma intégrateur qui donne une vision de la prospérité comme la résultante d'une activité humaine respectueuse des conditions de la vie et de la santé des écosystèmes, soucieuse de l'équité entre les groupes sociaux et porteuse d'un bien-être matériel en phase avec les aspirations de pérennité qui assurent une amélioration des conditions d'existence dans le passage des générations.

Comment cette notion macroéconomique se traduit-elle dans la réalité des entreprises ? Comment peut-on la définir, sur quels critères et selon quel modèle d'affaires et de gestion ? Comment en rendre compte, avec quel type d'information et selon quelle méthode de reddition ? Telles sont les questions qui ont conduit à l'élaboration de cet instrument comptable appelé le triple bilan, à la fois instrument de mesure et de divulgation et modèle d'évaluation de la prestation globale d'une entreprise eu égard aux exigences du développement du durable.

Telles sont également les questions au fondement de la démarche de Luania Gomez Guttierrez qui cherche à saisir comment, dans la pratique, peuvent s'incarner ces préoccupations et les concepts qui tentent d'en rendre compte. Son effort théorique l'auteure le prolongera dans la confrontation empirique : elle appliquera à l'analyse du cas Patagonia, une entreprise de fabrication et de distribution de vêtements de sport. C'est une entreprise pionnière en ce qui concerne la conception opérationnelle et l'utilisation du triple bilan.

Le mémoire est d'une belle facture classique. L'auteure procède d'abord à une revue de la littérature au terme de laquelle elle peaufine son cadre d'analyse et élabore sa démarche méthodologique, son plan de collecte des données, sa technique d'analyse, etc. Elle procède ensuite à l'analyse du cas.

La partie monographique du mémoire est bien menée, rendue de manière vivante et précise. L'histoire de l'entreprise, la description des défis qu'elle a dû relever pour assurer sa croissance impressionnante et réaliser les innovations, aussi bien techniques que de gestion, qui l'ont rendue possible sont d'une lecture stimulante. Patagonia est bel et bien une entreprise fascinante. L'analyse du cas est conduite avec une très bonne maîtrise des règles de l'art.

Loin d'être considéré comme un simple instrument s'ajoutant aux autres outils de gestions, le triple bilan fournit plutôt l'axe stratégique de la politique de l'entreprise qui reste certes centrée sur la création de valeur, mais qui vise à passer de la création de valeur actionnariale à une création de valeur partenariale cherchant à englober l'ensemble de ses parties prenantes. Une telle orientation entraîne une réorganisation globale des liens d'affaires avec les clients aussi bien qu'avec les fournisseurs et jette ainsi les bases d'une économie circulaire. De la production des intrants (fibres naturelles, révision des modes de culture, prise en compte du cycle de vie, etc.) aux stratégies de marketing, c'est toute la culture d'entreprise qui change alors de dynamique. La description qu'en livre Luania Gomez Gutierrez donne à voir une entreprise d'exception qui mérite bien l'attention qu'elle attire et dont les pratiques peuvent effectivement contribuer au renouvellement des outils d'analyse.

Ces outils, l'auteure les présente bien et s'en sert bien, prenant soin de toujours en présenter le statut dans la discipline. Les discussions qu'elle mène contribuent à un meilleur cadrage théorique et à faire voir la fécondité du triple bilan aussi bien dans l'action que dans le registre de la connaissance. On sort de cette lecture avec une vision claire du triple bilan et de son utilité.

On pourra sans doute reprocher à son mémoire un penchant un peu trop admiratif qui ne la porte pas trop à fouiller les tensions et contradictions qui, inévitablement, traversent et traverseront le développement de l'entreprise. Mais c'est là un travers fréquent dans les études portant sur les innovations et les innovateurs. Dans le cadre académique de production d'un mémoire, le défi, pour l'auteure, était d'abord de faire la preuve de sa capacité à conduire une analyse scientifique rigoureuse, ce qu'elle fait. Le jury tenait à saluer son travail.

Une seconde mention d'honneur

Le jury tenait également à souligner l'excellente tenue du mémoire réalisé par **Mme Héloïse Bélanger Michaud** et intitulé *Comparaison coûts-bénéfices de la forestation urbaine comme stratégie d'atténuation des îlots de chaleur*. Elle a réalisé son travail sous la direction du professeur Yves Bourassa au Centre universitaire de formation en environnement de l'Université de Sherbrooke.

C'est un mémoire vraiment original qu'a réalisé Héloïse Bélanger Michaud. Elle a choisi de se pencher sur un problème urbain déjà grave en plusieurs contextes et susceptible d'empirer avec les perturbations climatiques en cours : celui des îlots de chaleur. La perte des espaces verts, l'expansion des aires bétonnées et goudronnées sont des réalités et des menaces pour ainsi dire inhérentes à l'urbanisation. Les problèmes causés par la dégradation du couvert végétal sont désormais mieux connus et de moins en moins considérés comme des fatalités, comme un prix à payer pour soutenir le développement urbain.

Les effets de la minéralisation de l'espace urbain sont, bien entendu, multipliés et aggravés par la détérioration globale et le réchauffement du climat. Les conséquences négatives, les problèmes engendrés et associés à l'augmentation de la température dans les quartiers pauvres en couvert végétal sont de plusieurs ordres. Héloïse Bélanger Michaud rend bien compte de ces effets, de ces externalités négatives, comme les nomme la science économique. Son travail rend bien compte de l'étendue des dégâts, des effets négatifs qui ne se définissent pas seulement et ne se mesurent pas seulement par des critères biophysiques.

Loin de se camper dans la seule description des effets négatifs, c'est plutôt par l'examen et la mesure des moyens de solutionner le problème des îlots de chaleur et de la raréfaction du couvert végétal que l'auteure aborde les choses. S'inscrivant dans un courant d'analyse en pleine expansion, celui de l'économie de l'environnement, Héloïse Bélanger Michaud a entrepris d'examiner la question de l'amélioration et de la reconstitution du couvert végétal sous l'angle de la mesure des bénéfices sociaux et économiques que rendent les arbres en milieu urbain. C'est ainsi qu'elle met en évidence les diverses fonctions de contrôle et mitigation des externalités négatives qu'ils rendent : captation des polluants et, du coup, réduction des coûts de santé publique engendrés par cette pollution, réduction de la consommation d'énergie, augmentation du confort, rétention des eaux de pluie et, du coup, diminution des volumes d'eaux usées à traiter. Et c'est sans compter l'amélioration esthétique du cadre de vie que fournissent immanquablement les arbres et les bosquets dans les rues, les parcs et les jardins privés.

Même si le sens commun permet à tout un chacun de les appréhender, le mémoire entreprend de cerner les bienfaits de l'arbre dans un registre scientifique qui permet d'en mesurer les coûts, les bénéfices et les fonctions socio-économiques. C'est avec un arsenal analytique bien maîtrisé et bien exposé dans une problématique claire que l'auteure a conduit son étude.

Partant de l'inventaire du patrimoine arboricole de l'arrondissement, Héloïse Bélanger Michaud dresse une description fine de la situation, présentant une synthèse vraiment complète aussi bien des impacts que des enjeux structurés par la forestation urbaine, celle de la situation existante aussi bien que celle qu'il faudra faire advenir pour contrer les externalités négatives.

Utilisant les outils informatiques et les méthodes d'analyse à la fine pointe de la connaissance et qu'elle maîtrise avec rigueur, l'auteure peut ainsi chiffrer la valeur de la forêt publique rosemontoise.

Prenant appui sur une revue de littérature et une discussion critique des divers

instruments et méthodes d'analyse, le mémoire peut aussi montrer qu'une vaste opération de verdissement — la plantation de 26 500 arbres — permettrait un retour sur investissement rentable en 26 ans. Compte tenu de la valeur qu'ajouterait cette plantation au patrimoine existant, les calculs démontrent le bien — fondé d'une telle opération dont le retour sur investissement servirait à compenser les coûts élevés de démarrage. Au total, l'opération «représenterait 325 000 \$ de bénéfices nets annuels supplémentaires entre 0 et 45 ans». C'est une somme appréciable et c'est une information précieuse à porter à l'attention des contribuables.

Mais c'est surtout ce qui démontre bien que le verdissement n'est ni un luxe ni une dépense. Ce mémoire montre bien que l'intervention en environnement peut contribuer à une prospérité véritable, une prospérité qui combine respect de l'environnement et qualité de vie. Les citoyens qui subissent le plus directement les effets des îlots de chaleurs peuvent devenir les premiers bénéficiaires des actions entreprises pour l'amélioration globale du bien commun. C'est un message fort que porte ce mémoire. Le jury tenait à le relayer et y faire écho.

Le Prix 2015 de la meilleure thèse

Le Prix de l'IRÉC 2015 pour la meilleure thèse est attribué à **M. David Talbot** pour son travail intitulé : *Les stratégies climatiques et les pratiques de légitimation des grands émetteurs industriels : une approche qualitative*. Il s'agit d'une thèse par articles, qui a été réalisée à l'Université Laval pour l'obtention du doctorat en sciences de l'administration sous la direction du professeur Olivier Boiral.

Il faut d'abord souligner la clairvoyance de l'auteur, pour ne pas dire le caractère prémonitoire de son travail. En effet, bien avant que n'éclate le scandale Volkswagen, David Talbot avait entrepris de constater la crédibilité des informations divulguées par les entreprises en ce qui concerne leurs pratiques et leurs bilans carbone.

Voilà déjà trois décennies que nous savons que les modes actuels de production et de consommation mettent en péril les conditions de vie sur terre. Les travaux du GIEC, le Groupe international d'étude sur le climat, l'ont établi avec une accablante certitude : à moins d'un changement de cap majeur, les économies du monde vont provoquer des perturbations climatiques catastrophiques. La Conférence de Paris sur le climat, la COP 21, a récemment réuni les pays du monde qui se sont entendus pour entreprendre une vaste opération de réduction de la production de gaz à effet de serre (GES). Trop timide pour les uns, réaliste pour les autres, les volontés exprimées vont devoir rapidement passer le test du réel et c'est en 2020 que se fera la première reddition de compte. Mais le sérieux de ce test, la véracité de ses résultats vont dépendre d'abord et avant tout de la fiabilité des informations de base qui permettent aussi bien la définition des objectifs que la mesure du chemin parcouru.

Le travail de David Talbot trouve dans cette exigence fondamentale toute sa pertinence et c'est là que réside l'originalité de sa contribution. En questionnant les processus de mesure, de vérification et de communication des données climatiques, cette thèse jette un éclairage non seulement sur les pratiques des entreprises et sur la façon dont elles font face aux nécessités de s'adapter et de combattre les changements climatiques, mais également sur la façon dont ces pratiques se répercutent dans le débat public.

David Talbot privilégie la voie empirique et son travail s'appuie sur un examen rigoureux de plusieurs cas. Son enquête le mène à scruter les façons de faire de dix grands émetteurs canadiens qui lui fournissent la matière à deux articles costauds. Un troisième est consacré à l'analyse longitudinale, sur une période de cinq ans, des rapports de développement durable de 21 entreprises du secteur de l'énergie.

Ces articles sont rédigés avec une clarté d'exposé qui n'a d'égale que la rigueur méthodologique avec laquelle David Talbot a traité son matériau. L'information climatique est stratégique, déterminante pour les changements de pratique des entreprises, essentielle pour la définition des politiques publiques et tout à fait névralgique pour le marché du carbone. Des sommes colossales sont en cause, le bien commun et le combat contre les externalités négatives en dépendent. En ces matières, il ne devrait donc pas y avoir de place ni pour la candeur ni pour la complaisance. Et pourtant...

Et pourtant, le travail de David Talbot nous met en garde. Il nous appelle à rejeter les croyances naïves aux vertus intrinsèques de l'autoréglementation. Il nous incite également à résister au fétichisme scientiste susceptible de transformer les procédures de vérification lourdement chiffrées en certitudes fondées, en vérité démontrée.

Faisant preuve d'une grande érudition et d'une maîtrise assurée de la littérature, David Talbot enrichit la connaissance en son domaine en abordant des questions rarement posées dans la littérature ou encore en réalisant plusieurs premières, notamment en travaillant avec des données brutes, tirées de l'observation de cas concrets et confrontées à du matériel d'entrevue aussi bien qu'à des sources documentaires. Il s'agit là d'un travail exemplaire, illustrant de manière convaincante toute la fécondité de la méthode scientifique pour exercer la mise à distance critique des évidences proclamées, fussent-elles soutenues par de puissantes entreprises ou de grands cabinets...

Soulevant toute la difficulté de fonder scientifiquement la mesurabilité des émissions de GES associées à leurs activités et s'interrogeant, du coup, la fiabilité des inventaires et des bilans, le travail de David Talbot ne verse pas pour autant dans un scepticisme stérile. Son analyse permet de comprendre non seulement la nature de ces difficultés, mais aussi et surtout les manières de faire des organisations pour y faire face ou pour les contourner, pour les utiliser de manière à se faire voir sous un jour favorable, etc. Le travail d'analyse permet de dresser un répertoire des stratégies de légitimation utilisées par les entreprises étudiées. Le compte-rendu de ces stratégies donne à penser, il fait bien voir qu'en ces matières comme en bien d'autres, les critères de vérité ne sont que très rarement détachés de la poursuite des intérêts.

Entre manipulation consciente, détournement du regard et adhésion plus ou moins dogmatique aux évidences bâties sur des arguments d'autorité, les pratiques et stratégies scrutées par David Talbot plaident impitoyablement pour l'intransigeance qu'il est impératif d'appliquer à tout jugement d'évaluation aussi bien des résultats que des pratiques et discours des acteurs et des organisations.

À cet égard, les conclusions de cette thèse sont véritablement subversives : non seulement remettent-elles en cause l'efficacité et la véritable rigueur des firmes de vérification appelées à valider et légitimer les résultats divulgués, mais encore, devrait-on ajouter, elles laissent clairement déduire que le travail de l'État et de la puissance publique est indispensable à

la réalisation d'une démarche sérieuse en matière de lutte aux changements climatiques. L'auteur ne s'aventure pas trop explicitement sur cette voie, mais la lecture de sa thèse suffit à convaincre que la régulation étatique demeure incontournable et essentielle.

Certes, il faut demeurer prudent quant à la portée des résultats de cette thèse et David Talbot ne manque pas de le souligner. Mais les lacunes observées et documentées dans ce travail sont suffisamment graves pour appeler à une vigilance accrue. Il ne s'agit pas de démoniser des organisations ou d'ériger les procès d'intention en prescription civique. Il faut plutôt comprendre de ces résultats que la poursuite du bien commun requiert une rigueur qui n'est jamais si bien servie que par la mise à distance critique.

À cet égard, le travail de David Talbot est en tout point méritoire. C'est pourquoi le jury est fier de lui décerner le Prix de l'IRÉC 2015.

Une mention d'honneur

Le jury a particulièrement apprécié l'originalité de la démarche de **M. Vincent Van Schendel** qui a réalisé un très beau travail d'enquête terrain et de recherche-action intitulé : *L'action syndicale territoriale pour l'emploi et le développement (ASTED) : la construction de l'action collective territoriale. Le cas de la CSN et de la FTQ au Québec de 1980 à 2010*. La thèse a été réalisée au Département de relations industrielles de l'Université Laval, sous la direction conjointe des professeurs Jean-Jacques Gislain et Colette Bernier.

Les travaux de cette nature et de cette envergure sont devenus extrêmement rares dans la production universitaire et ce travail n'en est que plus méritoire. L'effort et la persévérance qu'il a requis, servi par un sens aigu de l'observation et une capacité d'analyse aussi rigoureuse qu'inventive méritent d'être salués.

C'est un travail monographique qui témoigne d'une remarquable maîtrise des règles du genre. L'examen des pratiques, en effet, n'est porteur de connaissance qu'à la condition d'être conduit avec un appareil conceptuel clair, rigoureux. Situait son travail théorique au confluent des travaux majeurs réalisés dans les courants institutionnaliste, pragmatiste et interactionniste, Vincent Van Schendel construit un cadre analytique riche et flexible, capable de rendre compte de la complexité des pratiques et des situations dans lesquelles s'inscrivent les acteurs syndicaux. Son appareil conceptuel éclaire sous un angle inédit la contribution des organisations syndicales aux milieux de vie de leurs membres.

Prenant appui sur un long et très exhaustif travail de terrain, Vincent Van Schendel montre bien en quoi les pratiques syndicales inscrites dans les réalités des territoires d'appartenance et dans les diverses structures de concertation et de délibération publique ouvrent des pistes prometteuses de renouvellement de l'action syndicale. L'action en territoire comporte son lot de défis inédits, au chapitre desquels les efforts à réaliser pour sortir des logiques strictement défensives n'ont d'égaux que ceux-là qu'exigent et imposent la formulation de propositions de mobilisation plus tournées vers la promotion d'objectifs de développement. À cet égard, Vincent Van Schendel souligne avec justesse que l'action collective syndicale est encore loin d'être porteuse d'une vision intégrée qui pourrait être incarnée dans une véritable stratégie de développement local et régional. Cela lui dresse des défis pour les années à venir.

L'auteur ne chausse pas de lunettes roses : le contexte d'action est exigeant, les défis de conciliation des préoccupations sectorielles portées par les structures et les modes d'action des centrales syndicales avec les logiques d'action territoriale sont nombreux et porteurs de tensions parfois vives. C'est tout l'intérêt de ce travail de montrer que l'action donne lieu à l'élaboration d'un répertoire de transactions stratégiques bien davantage qu'à un corps de doctrine explicite et unifié. Jouant sur les divers registres de ce répertoire, les acteurs sont appelés à composer au gré des événements et de la conjoncture des alliances multipartites parfois laborieuses et difficiles à maintenir.

Ce va-et-vient entre les divers niveaux d'action produit plusieurs effets sur l'action collective. On retiendra — et c'est là un résultat fort de la thèse — que la dynamique qu'il engendre entraîne peu à peu les organisations syndicales à pratiquer un syndicalisme de réseau qui leur ouvre des horizons inédits. L'action syndicale pour l'emploi et le développement produit du savoir pratique qu'il sera possible de transposer dans plusieurs champs de l'activité syndicale et dans ses manières de participer au débat public.

Le plus grand défi des détenteurs et porteurs de ce savoir sera sans aucun doute de le faire servir à l'invention de nouvelles réponses à apporter pour faire face à l'abolition des nombreuses instances de développement local et régional et au chambardement, voire à la destruction des procédures et mécanismes de concertation.

Cette thèse apporte un matériau qui pourra servir à relever ce défi. C'est la raison pour laquelle le jury tenait à en souligner la contribution méritoire.

Montréal, le 25 mai 2016